



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2459

Attribution de subventions de fonctionnement à des associations culturelles pour un montant global de 27 200 euros – Enveloppe "Fonds d'Intervention Culturelle – FIC"

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 16 NOVEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 4 NOVEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 16 NOVEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 23 NOVEMBRE 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. LE FAOU (pouvoir à M. GRABER), Mme FRIH (pouvoir à M. CUCHERAT), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2016/2459 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A DES ASSOCIATIONS CULTURELLES POUR UN MONTANT GLOBAL DE 27 200 EUROS – ENVELOPPE "FONDS D'INTERVENTION CULTURELLE – FIC" (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 octobre 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon est sollicitée chaque année par de nombreuses associations culturelles, toutes disciplines confondues, pour le financement de leurs activités.

Le territoire lyonnais compte de nombreuses équipes artistiques qui travaillent dans le domaine des arts visuels, du cinéma, de la poésie, de la lecture et de la musique. Je vous propose ici de soutenir quatre associations, dans le cadre du Fonds d'Intervention Culturelle, au titre de l'exercice 2016.

SECTEUR ARTS NUMERIQUES

DOLUS ET DOLUS 5 rue des Tuilliers à Lyon 3^e

Dolus & Dolus est une association lyonnaise née en 2008. Avec la volonté de promouvoir des pratiques artistiques innovantes et émergentes, Dolus Dolus est spécialisée dans l'organisation d'événements mêlant musique, vidéos, nouveaux médias et arts numériques. La transversalité entre les disciplines est un dénominateur commun aux différents projets menés par l'association.

Depuis 2013, face à l'intérêt croissant du public lyonnais pour les arts numériques en pleine effervescence, Dolus Dolus a proposé un nouveau festival dédié à cette scène : « Mirage festival ». Ce festival a pour but de rendre accessible les arts numériques au plus grand nombre et de mettre en valeur les acteurs des arts numériques. La programmation réunissant des artistes locaux, nationaux et internationaux propose un reflet éphémère de ce que pourrait être la création de demain. Le festival réunit des artistes qui contribuent activement à la réinvention des pratiques artistiques et à leurs modes de représentation grâce à l'usage des technologies, et devient à Lyon un véritable rendez-vous des pratiques artistiques innovantes.

Plus de 8 000 personnes ont participé à la quatrième édition du Mirage Festival en mars dernier, avec 60 artistes produits. Mirage festival est le rendez-vous de la création liée aux nouvelles technologies, réunissant aussi bien le jeune public que les professionnels et amateurs avertis.

En 2017, Mirage Festival se déroulera principalement aux Subsistances et investira aussi de nombreux lieux connus et moins connus de la ville pour proposer installations, performances et soirées. Tout est gratuit et en libre accès, excepté les performances et soirées. Cette cinquième édition aura lieu du 8 au 12 mars 2017 et, selon le même modèle que les éditions précédentes, la programmation s'articulera autour de performances, installations, workshops, conférences, soirées et meeting créatif.

L'Association est basée à Lyon mais les nombreuses collaborations, appels à projets ou encore les invitations de structures extérieures l'amènent régulièrement à exporter ses soirées,

concepts et artistes, dans toute la France et au-delà de nos frontières. Cette dimension internationale de l'association est aussi une de ses particularités.

Pour mémoire, une subvention de 13 000 € a été allouée pour l'édition 2015 et une subvention de 15 000 € a été allouée au Conseil municipal du 18 janvier 2016 pour l'édition 2016. Il est aujourd'hui proposé d'accorder une subvention de 15 000 € à l'Association Dolus Dolus pour l'édition 2017 du festival Mirage.

Subvention proposée : 15 000 €

LA SALLE DE BAINS 14 rue Terraille à Lyon 1^{er}

Créée en 1998, la structure de la Salle de bains a connu plusieurs aléas ces deux dernières années, du fait d'un problème structurel de local. Devenue temporairement sans lieu, cette nouvelle donne a entraîné un changement de direction artistique en 2016. Cette nouvelle direction artistique est portée collectivement et bénévolement par cinq personnalités implantées à Lyon, actives dans le domaine de la culture et des arts visuels, sur le plan local, national et international : Armando Andrade Tudela, artiste ; Pierre-Olivier Arnaud, artiste/enseignant en école d'art ; Elsa Audoin, graphiste ; Magalie Meunier, assistante curator ; Julie Portier, critique d'art et enseignante.

La nouvelle équipe souhaite maintenir la qualité d'un travail prospectif et se démarquer par de nouvelles orientations et de nouveaux modes d'action. Ainsi, elle souhaite délibérément s'éloigner du modèle traditionnel du centre d'art avec un espace donné et prendre la forme d'une programmation inscrite dans la ville qui proposera d'autres modes de productions et de réceptions de l'art, dans d'autres espaces, d'autres temporalités. Le projet est en effet fondé sur le principe de mobilité.

Le programme artistique est consacré à la présentation et diffusion de pratiques artistiques contemporaines ; l'art y est présenté dans la multiplicité de ses formes : un objet, un discours, une action... dans le but de redéfinir le format d'apparition de l'art. Dès cet automne, la programmation est structurée autour de projets monographiques dont le travail d'un artiste est présenté sous différentes temporalités et forme dans différents lieux de la ville.

Chaque année, deux artistes internationaux seront invités ; chacun des artistes est invité à produire trois projets dans la ville.

Pour sa nouvelle saison qui commence au dernier trimestre 2016, la Salle de Bains va présenter le travail de l'artiste Fabienne Audéoud dans son nouveau local, situé rue Sergent Blandan dans le 1^{er} arrondissement. Début 2017, la présentation du travail de cette artiste se poursuivra dans la ville avec des formats inhabituels comme une conférence et un défilé. Fabienne Audéoud, qui vit et travaille à Paris, expose dans toute l'Europe et travaille régulièrement sur des propositions qui allient expositions, performances, concerts, projections. Elle a récemment obtenu une bourse de l'Institut Français pour une résidence de la Villa Médicis hors les murs aux Etats-Unis.

Pour information, une subvention de 40 000 € a été allouée en 2015. Afin d'accompagner l'expérimentation de ce nouveau format, je propose de soutenir la Salle de Bains à hauteur de 7 000 €

Subvention proposée : 7 000 €

SECTEUR DANSE

COMPAGNIE ACTE – 43 rue Des Hériveaux à Lyon 8^e

La Compagnie ACTE, créée par la danseuse et chorégraphe Annick Charlot, est installée dans le 8^e arrondissement, dans un studio aménagé avec l'aide de la Ville et de la Région. Le studio des Hériveaux est dédié au développement des activités de création de la compagnie mais également, à la sensibilisation des publics, l'accueil des acteurs culturels du quartier et des compagnies de danse à la recherche d'un lieu de répétition.

Le travail artistique de la compagnie prend un nouveau tournant en 2010 avec la création *Lieu d'être*. Cette création incarne l'histoire de lieux habités, un immeuble, un quartier et implique les habitants au processus de création, auprès des danseurs professionnels. Après la biennale de la danse 2010, ce manifeste chorégraphique a été recréé à Vienne, Riom, Paris, Guise, Cergy-Pontoise, Villeurbanne et plus récemment à Saint Martin d'Hères et à l'Île de la Réunion.

Dans le même esprit, la compagnie travaille, depuis 2015, sur un nouveau projet, *Journal d'un seul Jour*, en coproduction avec la Maison de la Danse. Cette création est une expérience immersive et digitale, pour trois danseurs et un musicien qui investit différents lieux d'une ville. L'interface numérique (réalisée en partenariat avec l'association lyonnaise AADN) fait le lien entre toutes les scènes et permet de suivre tous les événements. Les habitants/spectateurs enrichissent l'aventure en postant un témoignage, une vidéo, une photo sur le site internet ou via l'application.

A Lyon, la création a été diffusée les 6 et 7 mai 2016 dans le cadre de la programmation Maison de la Danse. Le spectacle s'est déroulé sur 24 heures dans huit lieux différents, commençant à 19 heures à la gare de la Part-Dieu et se terminant au Pont Raymond-Barre le lendemain à la même heure. *Journal d'un Seul Jour* est un pari artistique réussi qui a su conquérir le public grâce à son caractère novateur.

Pour mémoire, en 2015 une subvention de 12 000 € a été allouée au Conseil municipal du 9 juillet 2015 et en 2016 une subvention de 12 000 € a été allouée à la Compagnie Acte lors du Conseil municipal du 4 juillet 2016. Compte tenu de la forte implication de la compagnie dans la création *Journal d'un seul Jour*, spectacle gratuit qui a rayonné avec succès dans notre ville, je propose une subvention complémentaire de 3 200 €

Subvention proposée : 3 200 €

SECTEUR THEATRE

COMPAGNIE DU BONHOMME – 8 place Saint Jean à Lyon 5^e

La Compagnie du Bonhomme a été fondée en 2000 par des élèves de la promotion sortante de l'ENSATT. Entre 2000 et 2006, quatre productions ont été jouées aux Subsistances, au Théâtre du Point du Jour et au Théâtre des Célestins. En 2010, Thomas Poulard, comédien dans tous les spectacles du Bonhomme, a repris la direction de la compagnie pour mettre en scène, en partenariat avec Adeline Benamara, « Triptyque.com ... ou ma langue au diable » qui

regroupait trois textes (dont un de Sarah Fourage) lauréats d'un appel à projets du Groupe des Vingt. Depuis, le metteur en scène a travaillé sur trois textes de Dürrenmatt.

La compagnie tourne régulièrement ses spectacles à Lyon et dans la Région dont récemment La visite de la vieille dame de Friedrich Dürrenmatt. Ce spectacle a été créé au théâtre de l'Elysée en 2014, puis repris deux saisons de suite, notamment dans le cadre du festival off d'Avignon en 2015 et au théâtre de la Renaissance à Oullins en mars 2016, soit au total plus de 40 représentations.

Cet automne, la compagnie présente une nouvelle mise en scène de Romulus le grand, clôturant ainsi le cycle Dürrenmatt. Ce spectacle est créé en octobre au théâtre de l'Elysée puis est présenté en région dès le mois de novembre.

La Compagnie du Bonhomme s'investit également dans des actions culturelles, dans des établissements scolaires, des MJC ou encore la Maison d'arrêt de Corbas.

Afin de soutenir cette compagnie active à Lyon qui questionne les représentations du pouvoir avec des mises en scène qui oscillent entre la comédie et la tragédie, je vous propose d'accorder une subvention de 2 000 € Pour mémoire, la Compagnie du Bonhomme n'avait pas été subventionnée par la Ville en 2015.

Subvention proposée : 2 000 €

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 3^e, 5^e et 8^e arrondissements ;

Oui l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1. Une subvention globale de 27 200 € est allouée aux associations précitées selon la répartition suivante :

| | |
|-----------------------|-----------------|
| Dolus & Dolus | 15 000 € |
| La Salle de Bains | 7 000 € |
| Compagnie Acte | 3 200 € |
| Compagnie du Bonhomme | 2 000 € |
| TOTAL | 27 200 € |

2. La dépense correspondante, soit 27 200 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016, programme SOUTIENAC, opération Fonds d'Intervention Culturelle (FONDSFIC), ligne de crédit 42652, nature 6574, fonction 30.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Georges KEPENEKIAN